Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Achat maison et vente appartement

Par mimi4283

Bonsoir,
j'occuperai mon appartement en Résidence Principale jusqu'à sa vente : quand ???
En attendant, je vais signer un acte d'achat d'une maison probablement mi-décembre 2026 :
Comment faire pour ne pas subir double imposition (taxe d'habitation, taxes foncières) ?
Merci pour vos conseils
Bien cordialement
mimi4283

Par isernon

bonjour,

pour la taxe foncière, vous la paierez pour les 2 biens immobiliers.

votre résidence principale au 1° janvier 2027 fera l'objet d'une taxe d'habitation sachant que vous ne pouvez avoir qu'une seule résidence principale.

salutations